



Relation entre ex-époux après divorce.

Par **papadamour**, le **30/03/2009** à **12:06**

Bonjour,

Je suis séparé (à la demande de madame) depuis deux ans et demi, divorcé officiel depuis 16 mois. Mon ex femme a demandé et obtenu (d'un commun accord) la garde de nos trois enfants que je prends en charge un week-end sur deux (contrat de divorce) ainsi qu'au moins tous les mercredi soir et au hasard de temps en temps (volonté personnelle). Je n'ai jamais manqué à mes obligations (légales ou morales), toujours versé la pension alimentaire et mon ex femme me créé des problèmes sans arrêt depuis qu'elle sait que je m'installe en ménage avec ma nouvelle compagne: critiques, insultes, convocation non justifiée chez l'assistante sociale, etc.. Quels recours puis-je exercer pour qu'enfin elle me laisse refaire ma vie? La pension alimentaire (450€) que je verse à date fixe en début de mois (soit par anticipation) alors que rien n'est stipulé dans notre convention de divorce doit-elle continuer à l'être où puis-je faire fluctuer sa date de versement? Puis-je porter plainte ou déposer une main courante? Je suis usé par tous ces tracasseries et faire le dos rond en attendant que cela passe ne semble avoir aucun effet, que faire?

Merci infiniment d'avance.